

Vive la région Languedoc Pyrénées!

05 juin 2014 | Par [Les invités de Mediapart](#)

« *Pour une nouvelle région Languedoc-Pyrénées qui renoue avec son histoire tout en s'inscrivant dans la modernité de la construction européenne* », **Christophe Cavard**, député (EELV) du Gard et plusieurs écologistes des départements concernés défendent la réforme territoriale en cours et proposent « *deux assemblées, l'une à Toulouse, l'autre à Montpellier* ».

La réforme territoriale annoncée suscite l'alliance des conservatismes. De gauche à droite, militer pour le statu quo fait recette.

Nous, écologistes, avons toujours défendu l'évolution vers une République des territoires dans une Europe fédérale. Nous avons toujours plaidé pour que l'échelon régional soit renforcé afin d'affirmer, dans une France encore largement dirigée depuis Paris, de réels dynamismes capables de créer des politiques originales, puisant dans la diversité des territoires la force de répondre aux aspirations de leurs habitants.

Le débat qui s'engage aujourd'hui fournit l'occasion de s'interroger sur les échelles pertinentes de la gouvernance régionale. Ce débat est nécessaire. Nous souhaitons ici y contribuer en défendant la cause d'une région qui nous est chère et reste à réinventer : le Languedoc-Pyrénées.

Le Languedoc-Pyrénées, c'est un vaste territoire qui a su, à travers le temps, inventer des formes souples et inédites d'organisation à l'échelle d'une quinzaine de départements actuels. Le parlement à Toulouse, l'intendance à Montpellier, des états généraux itinérants de Beaucaire à Albi : l'histoire a montré la capacité du Languedoc à s'administrer de manière décentralisée entre Rhône et Garonne. Elle a montré également sa capacité à s'associer aux terres pyrénéennes de la Bigorre, du Comminges, de Foix et du Pays Catalan avec lesquels se sont construits des liens culturels, économiques et politiques féconds.

En séparant haut et bas Languedoc, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, la régionalisation des années 1960 a méconnu des solidarités territoriales anciennes au profit d'une logique administrative qui a contribué à affaiblir le potentiel régional. Diviser pour mieux régner ?

La réforme territoriale propose de réunir à nouveau ces deux entités au sein d'une même région. Une région forte de près de 6 millions d'habitants réunis par une histoire commune et des liens culturels vivants. Une région riche de ses complémentarités géographiques entre plaines et montagnes, littoral méditerranéen et intérieur. Une région maillée par un véritable réseau de villes et de pays apte à rééquilibrer l'influence, parfois excessive, de ses deux métropoles que sont Toulouse et Montpellier. Une région carrefour européen.

C'est pourquoi nous disons que cette réforme n'est pas une menace, mais bien une chance.

C'est pourquoi elle ne doit pas être réduite à une simple opération comptable. Sachons pour cela puiser dans nos ressources pour adapter la nouvelle organisation de la France à la

diversité de ses territoires. C'est dans cet esprit que la nouvelle région Languedoc-Pyrénées doit renouer avec son histoire tout en s'inscrivant dans la modernité de la construction européenne.

Pour cela, nous proposons une méthode et une architecture.

Une méthode en deux temps, respectueuse des territoires. D'abord acter la jonction de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Puis en concertation étroite avec les habitants des différentes composantes de ce nouvel ensemble, étudier les différents scénarios d'ajustements nécessaires aux réalités locales. Le Pays Catalan pourrait par exemple disposer d'un statut particulier dans la perspective d'une eurorégion transfrontalière. Le Gard pourrait se prononcer sur son éventuel rattachement à la Provence. Tous ces ajustements devront résulter d'une pleine adhésion des territoires concernés.

Une architecture, enfin, qui fonde un véritable fédéralisme régional et une répartition des rôles entre Toulouse et Montpellier. Notre ambition est bien de faire en sorte que cette réforme territoriale constitue, non seulement l'instrument d'une gouvernance régionale plus efficace, mais également l'occasion d'une véritable avancée démocratique.

Ainsi le nouveau parlement régional pourrait être composé de deux assemblées : une "assemblée citoyenne" élue sur la base d'une circonscription unique, incarnant l'unité régionale et une "assemblée territoriale" où siègeraient les élus des bassins de vie, pays et métropoles, afin de représenter la diversité des situations urbaines et rurales.

Afin d'ancrer cette architecture fédérale dans la géographie languedocienne, ces deux assemblées pourraient être établies l'une à Toulouse et l'autre à Montpellier.

Ces deux assemblées réunies en parlement désigneraient un exécutif unique et responsable devant elles, modernisant au passage la forme actuelle des présidences de conseils régionaux. Ces deux assemblées partageraient, par ailleurs, les mêmes compétences (avec droit d'adaptation et droit d'expérimentation) et le même budget, renforcés par la réforme territoriale.

La réforme territoriale est une chance pour faire grandir et moderniser la région Languedoc-Pyrénées. Saisissons là !

Christophe Cavard, député (EELV) du Gard,

Jean Codognes, ancien député des Pyrénées-Orientales,

Nicolas Dubourg, membre de la direction nationale d'EELV,

Erkan Islek, membre de la direction régionale d'EELV,

Agnès Langevine, secrétaire régionale EELV 2011-2012 (Perpignan),

Béatrice Leccia (Gard),

Jacqueline Markovic, membre d'EELV,

Marie Massart, conseillère municipale de Montpellier jusqu'en 2014,

Berengère Noguier, conseillère générale du Gard,

Jean-Marc Panis (Pyrénées Orientales),

Manu Reynaud, secrétaire régional des Verts puis d'EELV 2007-2011,

Julien Zloch (Aude).